



To BIFT or not to BIFT ?



Mars 2025

La campagne pour répondre au Baromètre Interne France Travail va débuter. Vous allez toutes et tous être destinataires du mail qui vous invitera à répondre au questionnaire et qui commencera par mettre en avant le nombre de répondant-es.

Si on se fie aux résultats du baromètre interne d'octobre 2024 diffusés dans feu l'intranet national, « les indicateurs clés restent stables » même s'il faudra une « vigilance autour de la stratégie et du rythme des changements ». Alors pourquoi s'inquiéter ? Réforme de l'inscription, nouvelle Convention Assurance Chômage, nouvel intra, ... On ne peut que souligner la « vigilance » dont a fait preuve la Direction ces derniers mois !

N'oublions pas que cet outil, mis en place par et pour la direction, est censé « *recueillir vos avis et attentes autour de vos conditions de travail, votre situation professionnelle et la perception que vous avez de France Travail et de ses orientations* ».

En fonction des réponses, le résultat du BIFT est :

- soit **positif**, ce qui permet aux représentant-es de l'établissement de dire « *Mais pourtant, les résultats du BIFT sont bons sur ce site ! Globalement, les agent-es sont content-es !* », notamment lorsque les élu-es font remonter un problème dans une agence,
- soit **négatif**, et dans ce cas, la direction de l'agence met en place un plan d'action : repas de convivialité, groupe de travail QVT, explication des questions, ... C'est la procédure. Et on attend le prochain BIFT (en croisant les doigts) pour que le résultat soit meilleur.

L'accord QVT prévoit des dispositions qui, pour certaines, pourraient réinstaurer le dialogue là où il n'existe plus. Le problème, c'est qu'elles ne sont pas mises en œuvre.

Au final, l'objectif de ce questionnaire n'est que de mesurer le climat social au sein de nos sites. Pour la direction, il faut qu'il y ait suffisamment de répondant-es afin de (dé)montrer qu'il fait bon vivre à France Travail et que nous sommes heureuses et heureux d'y venir chaque matin !

Alors attendez-vous à être relancé-es. A de multiples reprises. Jusqu'au dernier jour. Parce ce que « *c'est important* » vous dira votre ELD ! Peut-être aurez-vous même du temps dégagé dans votre Agenda pour y répondre ?! Ou bien serez-vous juste approché-e individuellement par votre REA pour qu'il ou elle s'assure de votre bonne participation. Autant d'efforts pour un baromètre interne... Mais à qui cela profite-t-il ?

Répondre au BIFT n'est pas obligatoire. Quel que soit votre choix, cela reste une modalité d'expression : y répondre pour exprimer votre mécontentement ou ne pas y répondre pour marquer votre insatisfaction. Mais depuis que le BIPE / BIFT existe, avez-vous constaté un changement dans votre agence ?

A la CGT, nous avons fait notre choix. Plutôt que de permettre à la direction de comptabiliser les répondant-es, nous préférons nous organiser collectivement, sur notre lieu de travail. Mettons à profit ce temps dédié au BIFT pour nous retrouver et nous regrouper ! Nos revendications, légitimes, ne manquent pas !

- **Augmentation des salaires / traitements**
 - **Embauches massives**
- **CDIsation de nos collègues précaires (qui le souhaitent)**
- **Abrogation de la Loi Plein Emploi et des contre-réformes de l'Assurance Chômage**

Mieux que le BIFT, un beau mouvement de grève ! Le mardi 1^{er} avril 2025 !

syndicat.cgt-idf@francetravail.fr